



Conséquence liée à de mauvaises réparations automobile

Par **brio**, le **29/03/2016** à **18:43**

Bonjour,

Nous avons fait faire une vidange sur notre véhicule.
4000 km plus tard, notre voiture cale, refuse de redémarrer. La dépanneuse achemine notre voiture dans un garage différent, il constate une fuite au niveau du joint du filtre à gasoil. Il préconise le changement de ma courroie de distribution et d'accessoires en plus du changement du joint du filtre à gasoil défectueux.

Ma courroie vient d'être changée, elle a 10000 km.

Mon mécano (celui qui a fait ma vidange a t'il une part de responsabilité?)

Dois je faire appel a un expert ? Et comment procéder?

Merci de votre retour

Brio

Par **ax04530**, le **29/03/2016** à **19:14**

Donnez déjà le modèle et la motorisation du véhicule pour qu'on puisse vous aider.

Bonjour,

Ce n'est pas dans l'usage du forum, on évite de citer des marques ! (Cela n'a aucune importance d'ailleurs pour répondre sur le droit).

Merci...